

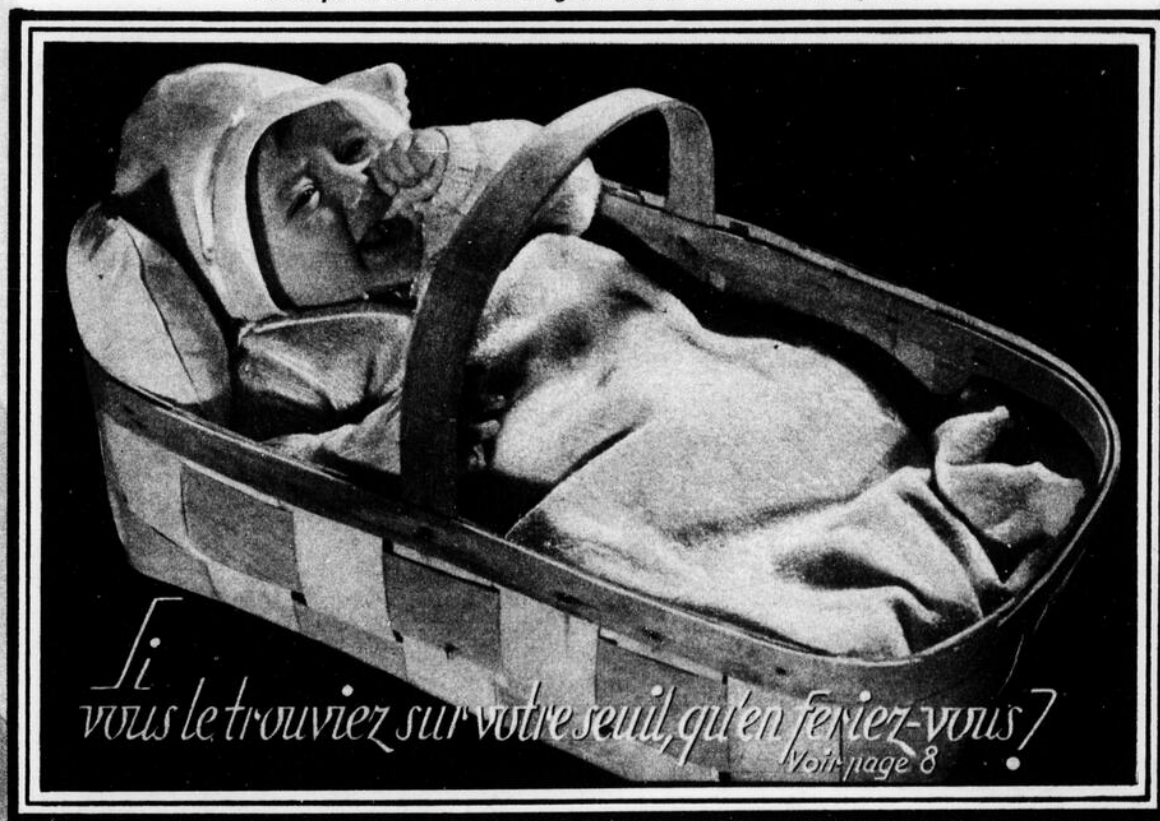
Volume 37 - Numéro 49

2 Juin 1934

LE JOURNAL D'AGRICULTURE

LE PÉRIODIQUE DE L'ÉLITE RURALE

Publié par le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec



Si vous le trouviez sur votre seuil, qu'en feriez-vous?
Voir page 8

Peinture = Beauté + Conservation



Le coin de l'homme qui cherche

Avis aux éleveurs de chevaux percherons

M. P. Labrecque communique aux éleveurs de chevaux percherons quelques renseignements particuliers quant au tarif d'enregistrement. Le dernier paragraphe s'adresse aux éleveurs de chevaux Clydesdale.

LA Société Canadienne des Eleveurs de Chevaux Percherons informe les éleveurs de cette race que, d'ici au 31 décembre 1934, les chevaux percherons qui n'ont pas été enregistrés au temps spécifié le seront au tarif suivant:—

Chevaux des membres réguliers:—

étalons: \$5.00; juments:—\$2.50

Chevaux des non-membres:—

étalons:—\$10.00; juments:—\$5.00.

Un membre régulier est celui qui paye sa cotisation annuelle, soit la somme de \$2.00 payable le 1er janvier de chaque année.

Tous les intéressés dans l'élevage des chevaux percherons devraient se faire un devoir de faire partie de la Société Canadienne des Eleveurs de Chevaux Percherons. L'association deviendra puissante par la qualité et le nombre de ses membres.

Nous profitons de cette occasion pour signaler de nouveau l'importance qu'il y a de tenir un registre privé d'élevage. C'est un petit cahier dans lequel vous inscrivez les noms et les numéros d'enregistrement de vos animaux, les dates de saillie et de mise bas, ainsi que divers autres détails qui vous seront d'une grande utilité.

Un registre d'élevage bien tenu vous rendra de précieux services. Il suppléera à votre mémoire qui, dans certains cas, peut faire défaut. Il vous exemptera peut-être certaines fraudes que vous ne voudriez jamais commettre.

Bien tenir un registre d'élevage, c'est non seulement y inscrire ce qui est strictement exigé, mais encore y entrer toutes sortes de particularités. Ainsi, une jument sera en chaleur pendant sept ou huit jours, alors que sa voisine le sera durant deux ou trois jours

seulement. Une jument concevra plus facilement si vous la faites saillir au début de sa période de chaleur. Une autre poulinera quelques jours "avant son temps", etc. Ce sont tous des détails qui doivent entrer dans un registre d'élevage. Indiquez-les.

Par ce moyen, vous apprendrez à connaître vos animaux, vous vous y intéresserez davantage, vous aurez peut-être plus de succès et, dans certains cas, vous vous éviterez des pertes.

Pour obtenir l'enregistrement d'un sujet percheron, les éleveurs sont tenus de posséder un registre. Un règlement du Bureau National d'enregistrement les y oblige.

L'Association des Eleveurs de Chevaux Clydesdale du Canada informe ses membres que, du 1er mars au 31 décembre 1934, tous les chevaux Clydesdale nés au Canada, ayant dépassé dix-huit mois, peuvent être enregistrés au prix de \$2.00 par tête.

Les belles citations

D'un ouvrage intitulé "Peau de Pêche" par Gabriel Maurière, nous extrayons les pittoresques lignes suivantes:—

CELUI qui n'a point passé son enfance dans une ferme ne sait pas quelle douceur ont certaines bêtes pour les petits. Je vous assure que j'étais un ami pour Pierrot. Jamais, quand j'étais près de lui, il n'a eu un mouvement qui pût être dangereux pour moi. Il ne fallut pas longtemps pour que j'ose, dans la main largement ouverte, afin d'éviter les dents, lui faire happer de ses grosses lèvres une poignée de froment. A mon approche, il tournait la tête et hennissait; c'était son bonjour.

J'étais fier qu'une aussi grosse bête — dix fois grosse comme moi — fit attention au méchant bonhomme que j'étais, et m'obéit et reçût mes claques sur les fesses et mes caresses sur les naseaux avec une joie visible.

"T'es toujours dans ses pattes, tu te feras écraser," grommelait ma tante.

Je riais, et Pierrot devait rire aussi... Comme son poil était doux!

Je sus bientôt l'atteler; évidemment, le collier était trop lourd pour moi, mais je savais boucler la ventrière, attacher les traits, placer le mors. Un jour — il y avait deux mois que j'étais là — mon oncle, que j'accompagnais au pré et à côté de qui j'étais assis en avant de la grande charrette, me dit tout à coup:—

"Tiens! prends les guides."

Je sentis un coup dans la poitrine et j'obéis. "Ne tire pas dessus; soutiens-les seulement."

Il me donna une leçon. Pierrot était, d'ailleurs, si obéissant qu'il suffisait de tirer légèrement les rênes à droite ou à gauche pour le faire obliquer dans un chemin de traverse.

"Il n'a pas la bouche dure. Pour le faire arrêter, il n'y a même pas à s'occuper des guides; faire: "Hô!" et ça suffit."

C'était merveilleux! Aucune machine n'était plus souple, plus facile à diriger que ce grand corps vivant.

Missionnaires et agents-colonisateurs

Un abonné nous demande l'adresse d'un missionnaire-colonisateur en particulier. A lui comme à bien d'autres, la liste complète de nos agents et missionnaires peut être d'une grande utilité. On la trouvera ci-dessous.

M. Hormisdas Magnan, publiciste et agent-colonisateur, Ministère de la Colonisation, Edifice du Gouvernement, Québec.

M. J.-E. Robert, agent de colonisation et d'immigration, 89 est, rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

M. Oscar Sénécal, agent de rapatriement, 89 est, rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur, Parlement, Québec.

M. l'abbé Charles Minette, missionnaire-colonisateur, Amos, comté d'Abitibi, P. Q.

M. l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire-colonisateur, Parlement, Québec.

M. l'abbé P.-E. Bernier, missionnaire-colonisateur, Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, P. Q.

M. l'abbé A.-S. Deschênes, missionnaire-colonisateur et agent de rapatriement, Parlement, Québec.

M. l'abbé Emile Sirois, missionnaire-colonisateur, Rimouski, comté de Rimouski, P. Q.

M. l'abbé J.-E. Plourde, missionnaire-colonisateur, St-Elzéar, comté de Bonaventure, P. Q.

Agence des terres dans la province de Québec

A la liste ci-dessus, il convient d'ajouter celle des agents des terres de la province de Québec. Au moment où l'on prescrit la colonisation comme remède à bien des maux, il est bon d'avoir sous la main les adresses utiles.

Nom de l'agence	Nom de l'agent	Sa résidence
Abitibi..	Julien Beaudry..	Amos.
Abitibi..	Louis Simard..	La Sarre.
Arthabaska..	Albert Houle..	Arthabaska.
Bonaventure - Est..	Pitre Bourdage..	New-Carlisle.
Bonaventure-Centre et St-Laurent-de-		
Matapédia..	Th. Clapperton..	Grande-Cascapédia.
Chaudière-Est..	J.-A. Maheux..	Sainte-Germaine.
Témiscamingue..	Alb. Guay, N.P..	Ville-Marie.
Gaspé-Centre..	Marc Sirois..	Bassin-de-Gaspé.
Gaspé-Ouest..	P.-E. Garneau..	Percé.
Maniwaki..	J.-E. Gendron..	Maniwaki.
Granville..	J.-J.-B. Lavoie..	Rivière-du-Loup.
Lac-St-Jean-Centre.	Edmond Dumas..	Hébertville.
Lac-St-Jean-Nord..	J.-A. Gagné..	Pérignon.
Ouest..		
Lac Mégantic..	J.-A. Lambert..	Lac Mégantic.
Joliette..	Mlle G. Lapierre..	Joliette.
Terrebonne..	E.-J. Marchand..	Ste-Agathe-des-Monts.
Matapédia (vallée de la)..	G.-L. Dionne..	Amqui.
Montmagny..	Gonz. Laflamme..	Saint-Philémon.
Ripon..	Ubald Joubert..	Ripon.
Mont-Laurier..	L.-M. L'Allier..	Mont-Laurier.
Matane..	J.-E. Levasseur..	Matane.
Rimouski..	Joseph Dumont..	Rimouski.
Témiscouata..	C.-F. Beaulieu..	Notre-Dame-du-Lac.
Sherbrooke..	C.-O. Biron..	Sherbrooke.

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

57F

LE JOURNAL D'AGRICULTURE



Directeur: Armand LÉTOURNEAU, L.S.A.

De semaine en semaine

La critique est facile, mais...

Il y a quelques semaines, nous avons l'avantage de publier un spirituel article de M. L.-P. Roy, D.S.A., sur les "critiqueux" qui entravent chez nous l'essor du mouvement coopératif agricole. Cet article a inspiré à un de nos abonnés la note suivante:—

AU nombre des dix commandements du mauvais coopérateur se trouve celui-ci: Si vous venez à une réunion, efforcez-vous de trouver des fautes dans le travail des organisateurs officiels et autres membres.

Sans faire de peine à personne en particulier, on peut dire que bon nombre de nos coopérateurs pratiquent soigneusement ce commandement.

En effet, dans nos groupements agricoles, comme l'écrivait M. Roy, il y a malheureusement trop de membres qui n'ont pour mission que de critiquer et de mettre des bâtons dans les roues. M. Roy semble avoir craint d'affirmer que ces opposants intempestifs et volontiers sournois se recrutent, la plupart du temps, parmi les cultivateurs les moins intéressants, les moins développés, ceux qui seraient les plus incapables d'accomplir ce qu'ils reprochent aux autres de faire à l'envers.

Ils critiquent et feraient peut-être pire.

Il est beaucoup moins aisé de réfléchir à une décision à prendre, beaucoup moins aisé de tenir courageusement une ligne de conduite désignée à tous, beaucoup moins aisé surtout de diriger un groupe.

Boileau le disait bien dans un vers resté célèbre:—

La critique est facile et l'art est difficile.

Tous, nous avons un peu de ce petit esprit de dénigrement. Mais tous, si nous tenons à ce que nos associations produisent quelque chose, nous avons le devoir de le combattre. Disons-nous souvent que les dirigeants font pour bien faire.

On raconte que dans une lointaine contrée d'Amérique, où les revolvers jouent très facilement à tout propos, on pouvait lire dans une salle de danse, au-dessus du piano: *Prière de ne pas tirer sur le pianiste. Il fait ce qu'il peut.*

Que de présidents et secrétaires d'associations diverses font comme le pianiste... et malgré tout sont l'objet souvent d'une véritable fusillade... au sens figuré, s'entend.

Notre devoir est non pas seulement de nous garder nous-mêmes de la critique

À L'HONNEUR

L'Université de Montréal décernera bientôt le titre de docteur ès sciences agricoles aux personnalités suivantes du monde rural:—

L'honorable Adélarde Godbout, ministre de l'Agriculture, à Québec;

Le Révérend Frère Isidore, professeur de zootechnie à l'Institut Agricole d'Oka;

C.-A. Fontaine, doyen des professeurs laïques à l'Institut Agricole d'Oka;

W.-J. Black, directeur du Service de Colonisation et d'Agriculture des Chemins de Fer Nationaux.

hors de propos, mais encore de défendre nos dirigeants contre ceux qui voudraient les attaquer sournoisement. Répondons-leur toujours que ce qu'ils disent peut être vrai, mais qu'il vaut mieux le dire en réunion, devant tous, et demander aux intéressés de s'expliquer. C'est une lâcheté d'attaquer les absents.

Nous avons tant besoin de nos groupements pour nous défendre. N'est-il pas absurde de les laisser détruire par ceux qui en profitent eux-mêmes?

Nos dirigeants ne sont pas infaillibles. Nous non plus, et ceux qui les critiquent systématiquement peuvent aussi se tromper. Faisons donc confiance à ceux qui travaillent, à ceux qui agissent et envoyons promener proprement ceux qui sont forts et actifs qu'avec leur langue.

Nous serions bien ennuyés si quelqu'un se mettait à nous attaquer, nous, et à suspecter toutes nos intentions. Ne faisons pas à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit.

D'ailleurs, si certains dirigeants ne conviennent pas, nous pouvons toujours les remplacer aux élections, mais alors réfléchissons bien avant de voter.

Voilà ce que j'avais à vous dire. Je ne vise personne. Je tire en l'air. Des cailloux que je jette, il va en retomber quelques-uns dans certains jardins. Que ceux qui se sentent coupables s'amendent pour le plus grand bien de toute la classe agricole.

* * *

Relevé statistique annuel

Aux cultivateurs de la province de Québec.

CETTE année encore, la Section de la Statistique agricole procède à une enquête touchant les étendues en culture et le bétail des fermes au moyen de questionnaires distribués aux cultivateurs par l'intermédiaire du personnel enseignant.

Il est inutile d'insister sur la nécessité d'un tel relevé. La façon dont les cultivateurs ont coopéré avec les autorités du Ministère de l'Agriculture depuis 1930 prouve à l'évidence qu'ils ont compris et comprennent encore la nécessité d'une statistique agricole sûre, pour la solution des multiples problèmes concernant la classe agricole.

Les questionnaires, cette année encore, seront distribués par l'intermédiaire du personnel enseignant des écoles rurales. Tous les cultivateurs qui ont des enfants à l'école recevront ces questionnaires. Ceux qui n'en recevront pas peuvent s'en procurer en les demandant à l'institutrice de l'arrondissement scolaire où ils demeurent, ou en s'adressant à la Section de la Statistique, Ministère de l'Agriculture, à Québec, ou au Bureau Fédéral de la Statistique, à Ottawa.

Plusieurs s'abstiennent de remplir ces questionnaires par crainte de taxes. Si l'on veut bien se donner la peine de réfléchir un peu et de se rendre compte de ce qui s'est passé depuis 1930, on conclut rapidement que l'amélioration des statistiques agricoles n'a pas eu pour effet le relèvement des taxes pour la classe agricole, mais bien l'augmentation des octrois. La statistique n'a pas été l'unique cause de cet état de choses, mais on peut dire qu'elle n'y a pas été complètement étrangère.

Nous comptons donc que tous les cultivateurs se donneront la main pour remplir consciencieusement les questionnaires qui sont maintenant distribués et qu'ils les renverront remplis, par l'intermédiaire des institutrices, dans les premiers jours de juin. Nous les assurons qu'en agissant ainsi, ils serviront leurs meilleurs intérêts.

J. Théo LAMONTAGNE

LA SEMAINE QUI VIENT

	SOLEIL		LUNE	
	Lev. H.M.	Cou. H.M.	Lev. H.M.	Cou. H.M.
DIMANCHE 3 11	4 08	7 36	Mat	10 37
Lundi 4 S. François Caracciolo, confesseur.....	4 07	7 37	0 10	11 53
Mardi 5 S. Boniface, évêque et martyr.....	4 07	7 38	0 30	S. 106
Mercredi 6 S. Norbert, évêque et confesseur.....	4 06	7 39	0 50	2 19
Jeudi 7 S. Claude, évêque et confesseur.....	4 06	7 40	1 10	3 30
Vendredi 8 SACRE-COEUR DE JESUS.....	4 06	7 40	1 33	4 41
Samedi 9 SS. Prime et Félicien, martyrs.....	4 05	7 41	2 00	5 50

Le coin de l'homme renseigné

Producteurs de pommes de terre certifiées

M. B. Baribeau, B.S.A., vous adresse ici un message très important. Lisez-le en entier, si vous ne voulez pas vous dire avec regret après le 15 juin: "Je suis en retard, je me reprendrai l'an prochain."

NOUS désirons avertir tous les producteurs de pommes de terre certifiées de la province que les demandes pour l'inspection sur pied de leurs plants doivent être adressées à B. Baribeau, Inspecteur de District, Laboratoire de Pathologie Végétale, Ste-Anne de la Pocatière, P. Q., avant le 15 juin.

Cette demande doit être faite en se servant de la formule ordinaire envoyée, chaque année, à nos producteurs. Tous ceux dont les champs ont été acceptés recevront cette formule d'ici quelques jours; les nouveaux producteurs peuvent se procurer une formule de demande en écrivant à l'adresse ci-haut mentionnée ou à leur agronome.

L'inspection des champs de pommes de terre au point de vue de la certification étant tout à fait spéciale, la demande doit être faite, même si les producteurs font partie des concours de semence. Il ne sera tenu compte que des demandes reçues de la manière décrite ci-dessus.

Les inspections seront faites au cours des mois de juillet et août par un inspecteur de la Division Fédérale de la Botanique. Les producteurs devront être en état de fournir à cet inspecteur tous les renseignements nécessaires pour prouver que la semence employée est de provenance certifiée. Ce travail d'inspection et de certification est absolument gratuit cette année, mais il ne sera fait que chez ceux qui ensementeront un arpent et plus de pommes de terre.

Les inspecteurs pourront donner aux producteurs tous les renseignements supplémentaires désirés au sujet des maladies, de l'inspection et de la certification des pommes de terre.

Opinion légale

Un abonné nous écrit de Tring Jonction:—

Lorsque j'ai acheté une terre, il y a trente-six ans, mon vendeur m'a consenti par son contrat de vente un droit de passage, "selon l'usage ordinaire", sur une pointe de terre lui appartenant. A cette époque, ce terrain était en forêt et non clôturé. Depuis, on l'a divisé et clôturé. Le propriétaire y pacage ses animaux et y tient des barrières fermées sur mon chemin. Ai-je le droit de l'en empêcher? Puis-je le forcer à enclorre ce chemin?

Le propriétaire qui concède un droit de passage sur son terrain ne perd pas par là son droit de propriété sur la partie réservée au passage. Il conserve le droit d'exploiter sa terre, comme tout autre propriétaire, d'y garder des animaux, d'y construire des clôtures et même de placer les barrières nécessaires sur le parcours ainsi concédé. Néanmoins, ces barrières doivent être faciles à ouvrir et ne doivent pas être tenues fermées, par simple malice ou sans nécessité.

Le propriétaire n'est pas tenu d'entretenir le chemin, encore moins de le clôturer. Cependant, il ne doit rien faire qui tende à diminuer l'usage du droit de passage ou à le rendre plus incommode. Ainsi, il ne peut faire de construction qui obstrue le passage. S'il perce un fossé dans ce chemin, il est tenu lui-même à la construction du pont nécessaire. De même s'il place des clôtures sur son terrain, il est tenu de laisser des ouvertures ou de placer des barrières faciles à ouvrir sur ledit chemin.

Le bénéficiaire du droit de passage doit en jouir de façon à causer le moins d'inconvénients possible au propriétaire. S'il lui cause des dommages, il doit l'en indemniser.

"Laisser jouir", tel est le devoir du propriétaire; tandis que celui qui a un droit de passage doit en "jouir sans nuire".

Comment on entend battre le coeur des plantes

Une note sur le frémissement continu (ou mouvement brownien), publiée ici récemment, a intéressé un grand nombre de lecteurs en dépit de son caractère plutôt scientifique. Voici autre chose sur le même sujet.

SIR Janagan Chunder Bose, savant hindou qui s'est exclusivement consacré à l'étude des plantes, a découvert que tous les végétaux possèdent un coeur, un coeur véritable qui bat exactement comme celui de l'homme ou des animaux.

Pour parvenir à déceler sa présence et à l'"ausculter", sir Janagan Chunder Bose a dû utiliser la "pointe électrique"; c'est un mince fil de platine parcouru par un faible courant électrique et relié à un galvanomètre extrêmement sensible. Chaque fois que ce fil est soumis à une pression quelconque, il s'y produit une variation de courant qui est immédiatement enregistrée par le galvanomètre.

Lorsqu'on enfonce le fil de platine dans la tige d'une plante, on observe des oscillations régulières du galvanomètre, qui correspondent aux pulsations du coeur de la plante.

Si la plante est plongée longtemps dans l'obscurité ou si on la prive d'eau, le rythme de ses battements de coeur ralentit progressivement et même, si l'on prolonge l'expérience, le coeur finit par s'arrêter.

Au contraire, les battements se font plus forts et se précipitent si l'on fait jaillir, à proximité de la plante, un grand éclat de lumière ou une étincelle électrique. Ce qui montre que les végétaux peuvent être sensibles à une violente "émotion".

De même que chez l'homme le coeur aspire, refoule le sang et le fait circuler dans tout le corps, les battements du coeur des plantes sont des contractions de certaines cellules qui provoquent la montée de la sève des racines vers les feuilles et les fleurs.

Il ne manque presque plus aux plantes que la parole pour devenir des êtres vivants complets.

Jérôme se plaint des maringouins...

M. Maheux n'estime pas la population "maringouine" assez intéressante pour qu'il vaille la peine de construire des crèches destinées à rattrapper les nouveau-nés. En cela, nous croyons qu'il a l'appui de tous ceux qui aiment fumer une pipe en paix.

CE n'est pourtant pas un plaignard ce brave Jérôme. En voilà un qui trime dur trois cent soixante-cinq jours par année; pas de pitié et pas de douceur pour sa vieille peau.

—T'es trop douillet, Jérôme, lui chante sa femme.

—Tu sais ben, ma vieille, que j'ai jamais r'chigné pour rien. Quand ça pique, les maringouins, j'sus comme les autres, j'm'en sens.

Et son air résigné laisse clairement entrevoir qu'il ne s'attend pas à avoir le dernier mot avec sa douce moitié.

—Tiens! Hier midi, dans le p'tit bois, à côté de la sucrerie, à peine si j'avais fait dix pas qu'une dizaine de ces misérables me plantent leurs aiguilles dans la figure. Ça m'a brûlé tout le temps que j'ai chargé mes piquets de clôture.

—Faut-il, tout de même, que tu sois malchanceux!

—L'année passée, quand j'fus à la pêche avec Joseph et Nazaire, tu sais au p'tit lac Creux, eh bien! j'ai quasiment pas pu pêcher tranquille une minute.

—Y avait-t'y des maringouins rien que pour toi?

—Non, mais ça n'adouçissait pas mon mal.

La conversation continue à bâtons rompus. A la fin, il semble bien que le maringouin soit un mal nécessaire. Il n'y a qu'à courber l'échine et à subir son sort.

—Dire qu'on peut plus fumer sa pipe en paix sur la galerie, le soir. Les bonguennes viennent nous relancer jusque chez nous.

—A propos, le "Journal d'Agriculture" disait l'autre jour que les maringouins, ça vit dans l'eau et que ça couve par millions dans les tonnes d'eau de pluie. C'est peut-être la vieille tonne du bout de la galerie qui nous envoie ses pensionnaires?

—V'là une drôle d'affaire! Des maringouins dans les quarts. Y vous ont des idées ben curieuses ces écrivains dans les journaux.

—Mais ça coûte pas cher d'essayer. Ote-moi ce v'limeux quart tout de suite.

Une semaine plus tard, Rosalie et Jérôme prennent le frais sur la véranda après une rude journée de travail. Jérôme ouvre le bec:—

—C'est curieux, les maringouins sont partis, j'cré ben.

—Ils sont partis depuis que t'as ôté le fameux quart; j'm'en suis aperçue dès le premier soir.

En voilà deux qui pourront finir en paix leurs journées. S'ils savaient maintenant qu'avec un peu d'huile épandue sur les étangs et les marais, des villages entiers sont débarrassés du fléau des insectes tortionnaires! S'ils savaient qu'avec un peu d'huile à moustiques le pêcheur peut taquiner tout à son aise la truite, manger en paix dans un camp forestier et y dormir dans une douce félicité! Mais ils sauront peut-être trop tard!

Le coin des fermiers laitiers

Inflammation du pis lors du premier vêlage

C'est un cas qui se présente assez souvent. Quelques-uns y voient l'indice d'une future bonne laitière. Etes-vous de cet avis? En tout cas, voici comment remédier à cette légère congestion.

Il n'est pas rare, lorsque des génisses approchent de leur premier vêlage, de voir la mamelle se congestionner au point de devenir dure, sensible à la pression comme si elle était sur le point de s'enflammer. Normalement, en pareille circonstance, la petite quantité de liquide qui s'écoule des trayons, si l'on essaie de pratiquer la traite, est du liquide plus ou moins trouble et visqueux, ou même du colostrum si la mise bas est proche. De même il peut arriver, si les phénomènes ci-dessus indiqués sont très accentués, que ce liquide ou ce colostrum soit de teinte rosée ou même rouge, par suite de petites ruptures vasculaires ou de légères déchirures dans la profondeur de la glande. Il ne faut pas voir là un phénomène inquiétant, ni une glande mammaire malade, car c'est souvent l'excès d'activité physiologique en évolution, c'est-à-dire une congestion intense des tissus, qui est le point de départ du petit trouble dans la sécrétion de la mamelle. Ce sont même parfois les futures bonnes laitières qui présentent ces signes. Mais, naturellement, il ne faut pas qu'il y ait exagération par trop marquée, et dans tous les cas la mamelle est plus susceptible de s'enflammer dans ces conditions que quand elle reste normale.

Pour parer au petit danger d'inflammation mammaire, qu'il ne faut pas nier, mais qu'il ne faut pas exagérer non plus, ce n'est qu'une question de surveillance et de petites précautions à prendre. Tant que la mamelle reste dure ou qu'elle laisse écouler un colostrum rosé, même si elle n'est pas sensible, le plus simple est de lui faire chaque soir, durant quelques jours, une application d'huile, ou de vaseline, ou même de pommade camphrée. Il faut en un mot que la peau de la mamelle et des tissus sous-jacents reprennent leur souplesse, que le développement de cette mamelle jeune n'ayant pas encore fonctionné soit favorisé d'une façon prolongée. Petit à petit, l'état normal se rétablit, la mamelle augmente de volume et d'activité jusqu'au jour du vêlage sans qu'il y ait congestion excessive; la lactation s'établit; on peut être obligé quelquefois de favoriser et de faciliter les premières tétées du nouveau-né, puis tout marche ensuite selon la normale.

Les vaches qui retiennent leur lait

Un lecteur nous écrit et nous demande pourquoi certaines vaches retiennent leur lait. Il y a à cela des causes externes et internes. Ajoutons que reconnaître les causes, c'est suggérer les traitements.

Le curieux phénomène de la rétention du lait chez certaines vaches laitières consiste en un trouble fonctionnel de la mamelle et peut se présenter sous deux formes, c'est-à-dire que chez les vaches "qui retiennent leur lait", on ne peut parfois recueillir que quelques gouttes de lait au début de la traite,

tandis que chez d'autres, brusquement le lait s'arrête sans qu'il y ait une cause explicable.

Les causes externes de la rétention du lait

Comme causes, nous citerons la rétivité, la méchanceté, la frayeur, l'excitabilité, la nervosité telle qu'on la rencontre chez toutes les bonnes vaches laitières qui, en général, sont de grandes nerveuses. Puis ce sont les traites mal effectuées ou faites par des personnes étrangères, brutales et violentes, les mauvais traitements avant et pendant la traite, surtout lorsqu'il s'agit d'animaux timides, peureux et très sensibles. Enfin, ce sont toutes les circonstances rendant les laitières dures à traire, certains accidents du pis, les plaies et les blessures des tétines et les contractures du canal des trayons et de son orifice. Toutes ces causes pourront facilement provoquer la rétention du lait chez les vaches ayant des dispositions à cette anomalie.

Lorsqu'il existe de prime abord une affection douloureuse des trayons, la rétention du lait se produit dès le début de la traite. Si, par contre, l'état douloureux ne se manifeste qu'au cours de la traite, comme, par exemple, chez les vaches dures à traire et lors de traites défectueuses, la rétention du lait ne se produira également que pendant la traite.

L'anomalie s'observe aussi lors d'affections douloureuses des onglons dont la douleur augmente par la station debout forcée des animaux, surtout si ceux-ci sont lourds.

Les causes internes

Mais il existe des causes internes pouvant provoquer ce phénomène, telles que les chaleurs, les kystes ovariens et les corps jaunes persistants aux ovaires. Toutefois, dans la plupart des cas où la rétention du lait a lieu au cours de la traite, il s'agit d'un phénomène se produisant indépendamment de la volonté de la bête et qui est occasionné par l'excitation involontaire, par voie sympathique des cellules musculaires lisses du trayon, ces couches musculaires peuvent involontairement se contracter et obstruer complètement la lumière du trayon en repoussant le lait vers le haut, à la base des sinus.

Contre le trust du lait

A la suite d'une enquête au sujet des pertes subies depuis cinq ans par les producteurs de lait du district de Montréal, (1) M. Gustave Toupin, de l'Institut d'Oka, propose les remèdes suivants:—

a.—Etablissement légal d'une association obligatoire de producteurs de lait dont les membres seront tenus de payer à la Société une licence de \$3 à \$5 par année, s'ils désirent vendre leur lait en nature dans toute ville de 10.000 à 20.000 habitants et plus.

b.—Maintien de la Commission Provinciale du Lait à laquelle des pouvoirs extraordinaires devraient être conférés, entre autres, a) celui d'agir comme arbitre entre les producteurs et les distributeurs dans l'établissement des prix du lait; b) celui de fixer elle-même les prix du lait tant pour les producteurs que pour les consommateurs, si les groupes intéressés ne peuvent s'entendre.

c.—Adoption d'un contrat ayant force de loi entre producteurs et distributeurs, contrat dans lequel serait stipulé, entre autres choses, la quantité de lait à fournir et le prix à payer tel que déterminé par l'association.

d.—Rigoureuses sanctions pénales à imposer tant au producteur qu'au distributeur pour infraction au contrat ou aux décisions de la Commission.

e.—Exploitation d'industries laitières nouvelles susceptibles d'absorber le surplus du lait.

(1) Cette enquête, faite avec la compétence et la conscience que l'on admire en M. Toupin, est malheureusement trop longue pour être publiée dans notre journal. Seuls, du reste, la conclusion et les remèdes proposés importent pour l'heure. Une ingénieuse méthode a été employée pour obtenir des chiffres qui, bien que révélant une situation critique, n'invitent cependant pas le producteur au pessimisme. Si la perte a été considérable depuis cinq ans, il n'y a pas toutefois lieu de se décourager parce que s'ils veulent véritablement s'unir, les producteurs peuvent mater les racketteurs du lait à Montréal et ailleurs.

Ils ne pourront pas toujours produire à perte

De l'étude de M. Toupin au sujet des pertes encourues depuis cinq ans par les fermiers-laitiers, nous extrayons ce qui suit. On attend beaucoup de la Commission de l'Industrie Laitière pour remédier à cette situation intenable.

La production du lait faite à perte entraîne des conséquences excessivement graves dont voici les principales:—

1. Impossibilité de payer tous les frais encourus dans la production du lait. L'une ou l'autre des dépenses suivantes restent donc non acquittées, savoir:—
 - a.—Intérêts sur les capitaux engagés.
 - b.—Dépréciation.
 - c.—Frais alimentaires.
 - d.—Frais divers.
 - e.—Main-d'oeuvre.
2. Si le producteur n'a pas de dette ou hypothèque, la mévente du lait, tout en lui permettant de réaliser un revenu net de \$500 à \$600 par an, suffit à peine à l'entretien de sa ferme et de sa famille.
3. Si le producteur a des hypothèques, en conséquence, des intérêts à payer, ou bien il ne les payera qu'en partie, ou point du tout, ou bien s'il les paye, il ne pourra subvenir à l'entretien de sa famille et de sa ferme.
4. Dans un cas comme dans l'autre, la main-d'oeuvre familiale est sans rémunération; triste et désastreuse situation pour les jeunes gens de la ferme.
5. Les faibles revenus dérivés du lait diminuent le pouvoir d'achat des cultivateurs et affectent en conséquence toute l'économie générale de la paroisse, de la région, de la province, du pays.
6. Les faibles revenus du lait embarrassent, gênent, découragent les cultivateurs qui étaient à l'aise hier. Ils mèneront à la faillite, si la situation dure encore et, inévitablement, tous ceux qui sont lourdement hypothéqués. Plusieurs en ont déjà été victimes.

Le coin des

Quand il y a plus de grattage que de ponte

M. Benoît indique avec précision comment partir en guerre contre les poux des volailles avec le sulfate de nicotine.

AUSSITÔT que vous vous apercevez que vos poules s'occupent plus de se gratter que de pondre, procurez-vous un liquide qui s'appelle sulfate de nicotine (Black leaf 40). On peut en acheter dans tous les magasins qui vendent des accessoires avicoles, dans les pharmacies ou encore à la Coopérative Fédérée, qui le vend aux prix suivants: ½ livre, 75c.; 1 livre, \$1.25; 2 livres, \$2.25; 1 gallon (10 livres), \$9.00.

Avant de l'appliquer, voyez à ce que les perchoirs soient bien propres. Une demi-heure avant que les poules se perchent, le soir, appliquez le sulfate de nicotine pur sur les perchoirs. Servez-vous pour cela d'un petit pinceau d'un demi pouce de largeur. Peinturez le dessus du perchoir d'une largeur égale à celle du pinceau. Ne permettez pas, cependant, aux poules de se percher pendant la demi-heure suivant cette application. Les vapeurs qui se dégagent sont très fortes et peuvent être préjudiciables à leur santé.

Au cours de la veillée, allez au poulailler et assurez-vous que toutes les poules sont juchées. La chaleur de leur corps venant en contact avec le sulfate de nicotine favorise l'évaporation du liquide et ce sont les gaz ou vapeurs qui tuent les poux.

L'insecticide, restant sur les perchoirs pendant plusieurs jours, garde, dans une certaine mesure, une partie de son efficacité. Cependant, les oeufs des poux ne sont pas toujours tous tués dès la première application. Ils continuent parfois d'éclore pendant une période de huit à quinze jours. C'est pourquoi il est bon d'examiner les poules et de faire une seconde application si l'on constate que les parasites ne sont pas tous disparus. Règle générale, une seule application suffit. Une livre de sulfate de nicotine suffit pour traiter quatre cents poules.

Ce traitement ne diminue d'aucune manière la production des oeufs et n'a aucun effet nuisible sur les oiseaux.

Rappelez-vous toujours le détail suivant: il ne doit pas y avoir de chaux sur les perchoirs où vous mettez du sulfate de nicotine. Des conséquences funestes pourraient s'ensuivre. Le sulfate de nicotine est un acide; quand il vient en contact avec une substance alcaline, comme la chaux, il se dégage suffisamment de nicotine pure pour causer de graves dommages.

L'état de santé de votre cheval

A quels indices reconnaît-on chez le cheval l'état de fièvre ou de maladie? C'est ce que la note ci-dessous vous apprend de façon succincte:—

AU repos, la respiration du cheval est calme, régulière; le nombre des respirations est de neuf à dix en moyenne par minute; il peut atteindre douze chez les jeunes animaux et s'abaisser, au contraire, jusqu'à huit pour les sujets âgés.

Les mouvements du flanc peuvent être brusques, saccadés, tumultueux, profonds. En appliquant l'oreille sur les côtes, en arrière et

au-dessous de l'épaule, on se rend compte des bruits du poumon; on ne cherchera pas d'ailleurs à les caractériser: il suffit de constater qu'ils sont anormaux, et pour cela il est conseillé de recourir à une comparaison avec un sujet sain. Bien souvent, la différence est très sensible et le moins exercé peut s'en rendre compte.

On peut aussi provoquer la toux en serrant entre les doigts la région du larynx.

Autres signes

Le pouls est très caractéristique en certaines maladies. Pour constater le nombre de pulsations du coeur, on comprime légèrement sous les doigts l'artère sous-maxillaire qui contourne la ganache pour se diriger dans l'auge. On compte les pulsations et on constate la fréquence ou la lenteur, l'intensité ou la faiblesse, la régularité ou l'intermittence. Le nombre normal de pulsations varie entre les limites suivantes: cheval jeune, 60 à 72 par minute; cheval adulte, 36 à 40; cheval vieux, 32 à 38.

Il est indiqué aussi de voir la teinte des muqueuses, aux lèvres, aux gencives, aux naseaux et surtout à la paupière clignotante de

La Voix de la Sagesse

S'adresser aux
POUVOIRS PUBLICS
comme s'ils étaient
TOUT.

Compter sur
SOI-MÊME
comme s'ils n'étaient
RIEN.

l'oeil que l'on force à se fermer en plaçant l'index allongé sur la paupière supérieure relevée, le pouce sur l'inférieure, et en faisant une légère pression sur le globe de l'oeil. La coloration doit être franchement rosée, à l'exclusion du rouge, du blanc et des teintes jaunes.

Quand il y a boiterie, il faut déterminer quel est le membre malade et en celui-ci chercher l'emplacement du mal, par la vue, par la pression. Il peut se faire qu'on ne le voie pas. Le vétérinaire est mieux placé pour trouver cela et donner le remède.

L'hypoderme, oestre ou varron

Le Dr Stevenson, zoologiste provincial de l'Ontario, expose les résultats d'une expérience conduite contre cette vilaine "bibitte". Vous allez voir comme c'est facile d'en débarrasser vos vaches.

IL y avait 34 cultivateurs qui possédaient 832 têtes de bétail quand le premier traitement contre la larve fut appliqué. C'était à la fin de mars 1932. Le traitement consistait à nettoyer le dos de l'animal avec une brosse. Le remède appliqué est connu sous le nom de

Cooper's Warble Wash. Cooper, McDougall et Robertson, de Berkhamstead, Angleterre, ont fabriqué ce produit pour fins d'expérience, et on le trouve en vente à la Coopérative des Producteurs de Laine de Lennoxville, P. Q. L'application en fut si simple qu'un homme seul put en quelques minutes traiter les animaux de toute une étable. On fit le lavage sur la partie infectée seulement en se servant d'une brosse à cheval ou d'une brosse raide. Les larves tuées par la solution séchèrent et sortirent par les pores de la peau. Ensuite, le dos guérit vite et les animaux furent soulagés de leur misère. On fit trois lavages; un premier pendant la dernière semaine de mars; un deuxième pendant la dernière semaine d'avril et un troisième pendant la dernière semaine de mai.

On fit en même temps des calculs très précis: un animal avait 121 larves; d'autres n'en avaient pas beaucoup, mais tous étaient atteints. Sur 832 têtes de bétail, il y avait une moyenne de 15 larves par sujet. Le travail de la première année eut pour effet de réduire la moyenne par tête de 15 à 3 et de prévenir les souffrances chez le bétail. Après le traitement de 1933, on ne vit plus les animaux partir en peur, comme on dit; lors des prochains relevés, peut-être ne trouverons-nous pas une seule larve par animal. En un mot, les résultats furent très satisfaisants. Les troupeaux restèrent aux pâturages et profitèrent normalement au lieu de passer leur temps à errer et à chercher des endroits pour se protéger contre les atteintes de cette mouche.

Procurez-vous donc à la Coopérative de Lennoxville le Cooper's Warble Wash. C'est un produit qui se vend bon marché et qui vous rendra de grands services. La manière de s'en servir est indiquée sur le récipient.

Le mal des autres...

... ne guérit pas le nôtre, c'est entendu, mais de son étude peuvent en découler d'intéressantes et utiles indications.

EN étudiant dans un très long et très intéressant rapport l'industrie laitière en Nouvelle-Zélande, M. Paul Serres, Consul de France à Auckland, a recueilli des observations que nous allons résumer à très grands traits et qui montrent comment la crise de la laine s'est fait sentir aux antipodes.

* * *

Le troupeau ovin de Nouvelle-Zélande s'accroît, jusqu'ici, d'environ 1 million de têtes par an: il était en 1930 de 30 millions. La superficie totale de pâturages n'ayant guère augmenté, l'augmentation du troupeau est due à l'emploi intensif d'engrais fertilisants et à l'adoption de meilleures méthodes d'exploitation. Le nombre des bovins augmente également: il y a maintenant à peu près autant de vaches laitières que d'habitants, et la proportion des moutons est de 20 par tête de population humaine.

On connaît bien maintenant les principales causes de cet effondrement du marché lainier; elles sont au nombre de 5, d'après M. Serres: 1°) Difficultés financières éprouvées dans le monde entier, faute d'avoir adopté en suite des gaspillages du temps de guerre une politique de stricte économie.

es éleveurs

2°) Concurrence de la soie artificielle.

3°) Consommation réduite de laine par tête d'habitant.

4°) Développement de la production en raison des gros prix payés à un moment donné.

5°) Fluctuations violentes du marché des laines durant les dix dernières années.

Pour remédier à la crise, on procède, notamment en Angleterre, à des recherches en vue de réduire le coût de manipulation des laines et de fabrication de nouveaux tissus susceptibles de plaire au public. M. Serres trouve un indice consolant dans le fait de constater que 3.582.000 balles de laine provenant d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont été absorbées par le marché mondial, soit 21.123 de plus que dans la saison précédente. Mais tout de même, le temps n'est plus où la laine valait 50 sous la livre.

Le cheval à l'époque du moteur

Sous le titre "Le cheval à l'époque du moteur", M. A. Spindler vient de publier un ouvrage plein d'enseignements pratiques et de remarques judicieuses d'où nous extrayons ceci:—

LES avantages incontestables du moteur sont les suivants: sur la route ou sur des terrains spécialement favorables à son emploi, il peut aller plus vite et plus loin que le cheval; quand il ne travaille pas, il n'impose pas d'autres frais que ceux afférents à l'amortissement et à l'intérêt du capital engagé et à la défense de ses organes contre la rouille; enfin, il ne nécessite pas les égards qu'on témoigne aux êtres vivants, et peut, par exemple, être laissé indéfiniment devant une porte, ce qu'un honnête homme ne saurait exiger d'un cheval.

"A ces avantages s'opposent des inconvénients au moins aussi importants, inconvénients que ne présente pas le cheval. Le moteur ne sera jamais qu'un outil fabriqué, soumis à certaines conditions d'emploi qui souvent font défaut au moment précis où son usage serait le plus nécessaire. Le cheval, au contraire, est un produit de la nature dont les facultés d'adaptation offrent un champ presque illimité. Sa constitution même lui permet de vivre, sauf dans le cas extrême, là où il se trouve; partout il peut trouver sa subsistance, au moins d'une façon temporaire. Ses besoins de nourriture ne s'accroissent qu'en proportion du travail qu'on lui demande; mais, au besoin, on le verra continuer son labeur le ventre creux, chose qui n'arrivera jamais au moteur.

"Ces différences essentielles modifient complètement la situation réciproque du cheval et du moteur au point de vue de leur utilisation. Dès maintenant, nous pouvons constater que si le cheval continue à se nourrir, qu'il soit au travail ou qu'il soit au repos, le moteur, lui, consomme sans interruption tout le temps qu'il travaille, alors que, dans ce cas, les exigences du cheval, au cours de son labeur, n'augmentent, pour ainsi dire, pas. Il en résulte que, pour une même somme de travail, lorsque celle-ci doit être exécutée pendant une certaine durée et d'une façon continue, la dépense occasionnée par le moteur sera plus élevée que celle exigée par le cheval.

"Enfin, à l'avantage que présente le moteur par son insensibilité, nous opposerons

l'intelligence du cheval, sa faculté d'agir après réflexion, ce qui, en beaucoup de domaines, plaide rigoureusement en sa faveur." —(Berger-Lévrault, éditeur à Paris).

Choisissez un bélier à la hauteur

Voici sur ce sujet le résumé d'un article paru en février dernier dans la revue "Farming in South Africa".

DU fait qu'un bélier engendre de 100 à 500 agneaux, on ne saurait attacher trop d'importance à son choix.

De cette étude, où l'auteur recommande à l'attention de l'éleveur la pureté de la race et les caractères extérieurs des béliers destinés à son troupeau, se dégagent des observations bien connues et qu'il n'est pourtant pas inutile de rappeler.

Le bélier doit être de sang pur.

Sa conformation et son type doivent révéler des caractères bien fixés chez ses ascendants et qu'il a la capacité de transmettre.

Un bélier issu de types instables et divergents peut avoir bon aspect, mais ses produits

L'Ordre et la Confiance

ne peuvent régner que si les agriculteurs trouvent dans la vente de leurs produits UNE JUSTE ET LÉGITIME RÉMUNÉRATION

hériteront à des degrés différents de cette instabilité et de ces divergences.

L'élevage des reproducteurs est un art qui exige une connaissance parfaite du métier.

Un bélier de location peut contribuer à relever la valeur d'une bergerie; il ne permet pas de constituer un bon troupeau.

Aucun animal n'est parfait, quelle que soit sa valeur. Le fermier averti qui connaît exactement les qualités et les défauts de son troupeau doit éviter d'acheter un bélier qui accentuerait ces défauts.

On doit choisir un bélier quand il a sa laine de douze mois et de quatre à six dents; sa laine de douze mois, parce qu'une toison de six ou huit mois avantage toujours l'animal et qu'elle ne permet pas de juger des défauts de la laine; six dents, parce que leur présence indique un développement suffisant pour pouvoir apprécier la conformation. Il s'agit d'animaux de races non-précoces. Pour les races précoces, la présence de deux dents de remplacement est suffisante.

Le bélier doit avoir une démarche assurée, de l'entrain et des aplombs solides; le dos large, droit et bien bâti; les côtes bien développées et la poitrine profonde.

Un admirateur de la race Holstein

On a appris dernièrement le décès du Dr L. de Lotbinière Harwood, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, président de l'Hôpital Notre-Dame, etc., etc. Savant praticien et aristocrate de vieille roche, le Dr Harwood sera vivement regretté. Dans les quelques loisirs à sa disposition, il s'est occupé d'agriculture. Un de nos collaborateurs dit ici l'intérêt qu'il portait à la race Holstein.

BIEN connu dans les milieux urbains, M. Harwood était aussi une figure en vue dans le monde agricole. Il était propriétaire d'une magnifique ferme à Vaudreuil, près Montréal. En 1919, feu J.-N. Ponton, bien connu de nos lecteurs, en fut le régisseur. Le Dr Harwood y gardait un remarquable troupeau Holstein. Les éleveurs de bétail Holstein doivent signaler l'encouragement et l'intérêt qu'il a manifestés à l'élevage de la race noire et blanche dans notre province. Un journal quotidien, "Le Devoir", a dit du Dr Harwood qu'il était toujours demeuré terrien et que c'était un bonheur pour lui de laisser sa tâche quotidienne pour s'adonner à la culture des champs et à l'élevage des animaux.

M. Louis de Lotbinière Harwood fut l'un des pionniers de l'élevage de la race Holstein-Friesian dans le Québec. Son influence et son enthousiasme entraînèrent à sa suite plusieurs cultivateurs de marque, dont l'hon. sénateur Raymond.

M. Harwood fut président de l'Association des Eleveurs de bétail Holstein de Québec. Il se signala par de nombreux succès à différentes expositions du pays. Son troupeau fut considéré, pendant un certain temps, comme l'un des meilleurs au Canada. Vers 1916, il en vendit une partie à M. Shaw, de Toronto, pour une valeur de \$18.000. Parmi ces sujets, une taure, vendue à une enchère publique, à St-Paul, E.-U., rapporta la somme de \$12.000.

La championne du monde, dont le record a été fait à la Ferme Raymondale, fut élevée à la ferme du Dr Harwood. Tous les intéressés à l'élevage du bétail Holstein connaissent aussi le célèbre reproducteur *Pontiac Korn-dyke Het Loo*. M. Harwood fut propriétaire de ce taureau considéré pendant longtemps comme le plus remarquable de son époque et acheté ensuite par l'hon. sénateur Raymond.

Quel est celui qui n'est pas fier d'avoir connu le Dr Harwood, de l'avoir côtoyé? Quel plaisir nous avons à nous rappeler son enthousiasme, son amour de l'agriculture en même temps que ses traits d'esprit. Toutes les réunions avaient une note particulière de gaieté quand le Dr Harwood en était; c'était un contentement pour lui de se trouver, au milieu de la classe terrienne et sa joie rejaillissait sur toute l'assemblée.

An nom des Eleveurs de bétail Holstein de la province de Québec, le secrétaire-trésorier de l'Association, M. R.-P. Charbonneau, tient à exprimer, par l'entremise de notre journal, les profonds regrets laissés par le décès de ce sympathique ami de la classe agricole. Nous nous joignons à lui pour présenter à la famille Harwood nos respectueuses sympathies.

Le coin de la fermière

Opinion légale

Si vous le trouviez sur votre seuil, qu'en feriez-vous?

On nous écrit de Montmagny:—

Je suis cultivateur. Je n'ai malheureusement pas d'enfant. Ma femme et moi aimerions adopter un petit garçon. Il est âgé de six ans. Mais on nous décourage en nous disant que lorsque nous aurons eu soin de cet enfant pendant quelques années, les parents pourront venir nous le réclamer. Comme je sais que nous serons attachés à l'enfant, nous en ressentirions tellement de chagrin que, dans ce cas, nous préférerions ne pas l'adopter. Est-ce qu'il est vrai que les parents de l'enfant peuvent nous l'enlever après nous l'avoir donné? Vous nous obligeriez beaucoup en nous répondant dans le "Journal d'Agriculture".

Nous ne saurions trop vous féliciter pour cette idée que vous avez d'adopter un enfant. L'enfant est le complément de la famille. Il y apporte le bonheur et c'est lui qui lie plus fortement l'un à l'autre le mari et la femme. Il constitue un but dans la vie.

Hélas, combien d'enfants restent orphelins. à la charge trop souvent de personnes qui n'ont ni les moyens ni le loisir de leur donner la formation dont ils ont besoin! Le plus grand acte de charité que puissent faire un mari et une femme est certainement celui de s'intéresser au sort d'un petit malheureux.

Mais, d'autre part, il ne faut pas agir à la légère. Comme vous le dites très bien, les parents adoptifs s'attachent à l'enfant adopté avec d'autant plus de force que la Providence leur a refusé à l'un les joies de la paternité, à l'autre le bonheur de la maternité. Il ne faut donc pas qu'ils risquent d'être privés un jour ou l'autre de l'enfant en qui ils avaient placé toutes leurs joies. Et pour que cette tristesse ne leur arrive pas, ils doivent légaliser l'adoption de l'enfant de leur choix, c'est-à-dire que cette adoption doit être prononcée par un jugement du tribunal en vertu de la loi de notre province concernant l'adoption.

Or, sous le régime de cette loi, ne peut être adopté légalement un enfant qui a son père ou sa mère ou, n'ayant ni l'un ni l'autre, qui a un grand-père ou une grand-mère dont il peut attendre les soins nécessaires. Conséquemment, si cet enfant de six ans a son père et sa mère, vous ne pouvez en faire l'adoption légale, c'est-à-dire que, lors même que l'un ou l'autre vous auraient "donné" leur enfant, rien ne les empêcherait, en aucun temps, de venir le reprendre. Cela peut paraître étrange, mais il ne faut pas oublier que lorsque un père et une mère consentent à se séparer de leur enfant, c'est que, généralement, ils y sont forcés par les circonstances; dans leur poitrine bat toujours le coeur paternel ou maternel. Lorsque les circonstances seront modifiées, il est tout naturel qu'ils demandent aux parents adoptifs de leur remettre le précieux dépôt.

Si donc vous désirez un fils et que ce fils soit tellement le vôtre que personne ne pourra vous dire: "Rendez-le moi", vous devez jeter votre regard vers un de ces petits malheureux que le sort a privé d'un père, d'une mère et de grands-parents, ou encore sur un de ces chers anges innocents que l'existence est venue déposer dans une crèche.

Nous vous en supplions, mettez de côté des préjugés qui n'ont pas leur raison d'être, n'allez pas faire porter à ces pauvres petits des crèches la responsabilité d'une faute trop souvent chèrement payée. En principe, il n'y a pas de mauvais instincts chez l'enfant: il n'y a qu'une mauvaise éducation. L'enfant est non pas ce que le fait sa naissance, mais ce que le fait l'éducation que les parents lui donnent. Les plus grands scélérats sont nés bons; ce sont les exemples qui rendent mauvais. Donc, pas de fausses craintes sous ce rapport. D'autant plus que les personnes chargées de ces crèches, par exemple, les religieuses qui dirigent celles de la province de Québec, connaissent les antécédents des parents et, tout en usant d'une très grande discrétion, guident les personnes dans l'adoption désirée.

Il n'y a aucune loi empêchant un homme ou une femme d'adopter, s'ils le veulent, un enfant qui n'est pas orphelin. Mais cette adoption ne peut être légalisée.

Quels sont donc les avantages de l'adoption légale?

C'est, pour tout dire, de faire de l'enfant adopté l'enfant véritable des personnes qui l'adoptent. Cet enfant portera leur nom. Il aura droit d'hériter d'eux. Il sera tenu, quel que soit son âge, de se soumettre à la direction des parents adoptifs. Il leur devra respect, obéissance et même, quand les parents seront devenus vieux, il leur devra assistance.

Que faut-il faire pour rendre l'adoption légale?

Il serait trop long et oiseux d'entrer dans les détails de la procédure à suivre. C'est ici qu'intervient le rôle de l'avocat. En général, les crèches ont leurs avocats, experts en la matière, mais rien ne vous empêche de faire le choix de votre propre conseiller.

Pour faciliter les procédures d'adoption, la loi a supprimé les honoraires des officiers publics et réduit au minimum possible ceux de l'avocat chargé de présenter la requête.

Restez jeunes, mesdames

On dit qu'il y a un art de vieillir. Il y a parallèlement un art de rester jeunes. Une de nos collaboratrices le définit ici dans ses très grandes lignes.

QUELQUE mal que l'on puisse dire de la vieillesse, on désire toujours y atteindre. Les grandes longévités sont une cause d'admiration pour la plupart des hommes et même des femmes... Nous entendons d'ici quelques-unes de nos jeunes et jolies soeurs se récrier: "Sont-elles sincères?" Peut-être, si elles sont très jeunes. La jeunesse ne croit pas au temps: c'est son plus grand bonheur.

Pourquoi vit-on vieux?

On peut disserter là-dessus à perte de vue. Bornons-nous à dire que le tempérament propre de l'individu compte pour beaucoup. Là, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler la boutade célèbre d'un médecin qui voulait "qu'un bon estomac et un mauvais coeur" soient la définition d'une femme appelée à vivre vieille. Nous protestons, chères lectrices, et préférons que tout soit bon. C'est aussi vrai et plus agréable à penser. De même pour l'esprit dont un certain excès raccourcirait la vie... Peut-être meurt-on, en effet, d'avoir trop de coeur ou trop d'intelligence et de les

prodiguer... Mais ce doit être rare. Et c'est vraiment beaucoup d'orgueil que de le craindre.

Il est à remarquer que la plupart des centenaires ont été des agriculteurs, des pêcheurs, des gens pauvres, en général, ou tout au moins vivant dans une frugalité quelquefois voisine de la gêne, sobres par nécessité et précocement aguerris. Cela prouve une fois de plus que la vie rurale est la meilleure pour la santé: grand air, exercice physique, travail intellectuel restreint, vie proche de la nature. Et c'est peut-être pour cela que l'instinct juste des personnes âgées les entraîne vers la campagne, non pour y finir, mais pour y prolonger leurs jours.

Sur le même sujet

Notre collaboratrice rappelle ensuite que longévité et jeunesse sont deux choses. Elle termine en affirmant que les femmes de la campagne peuvent rester très longtemps jeunes.

MAIS la question de longévité ne représente qu'un des aspects du problème, au moins pour les femmes. Il ne s'agit pas seulement de vivre vieilles, il s'agit avant tout de rester jeunes le plus longtemps possible... de prolonger leur vie heureuse, leur vie active, leur vie sentimentale. On donne bien des recettes, on préconise bien des traitements... Nous lisons sur plus d'une feuille que les vingt printemps peuvent durer toujours et que la Jeunesse se ressaisit aux cheveux comme la Fortune ("à condition que ces dames n'aient pas les cheveux trop courts!" diraient messieurs les hommes). Tout cela est un peu vrai: c'est souvent de notre faute si nous vieillissons et enlaidissons avec excès. Mais l'inexorable loi de l'âge n'en reste pas moins difficile à trouver.

Un mot délicieux de je ne sais plus quel écrivain serait à rappeler ici. Parlant d'une grande dame anglaise, extrêmement froide, il suggère que sa "beauté avait su en imposer même au Temps". Boutade pleine d'enseignements et de malice. La grande dame en question était assurément belle, mais non de cette beauté que nous voulons posséder et retenir; elle avait conservé "à la glace" la splendeur sans charme de ses traits. Mauvais procédé. Pour rester belles, il faut d'abord éviter de croire que seules la fortune et la vie de luxe le permettent, que la fatigue physique et la dépense morale nuisent à la beauté, que les soins de beauté ne regardent que les femmes de la ville et qu'à la campagne la tâche ardue des devoirs rustiques voue la femme à un précocement enlaidissement. Erreurs que tout cela. Le luxe n'y est pour rien. Une vie trop calme, cette fameuse existence de "coq en pâte" (qui d'ailleurs devient de plus en plus rare) est le meilleur moyen de vieillir vite. Il est possible que le visage garde une fraîcheur relative, mais l'engraissement fatal en une telle vie et le manque d'animation des traits "mûrissent" la femme — semblable à un beau fruit conservé et non à une plante vivante.

Tout cela, chères lectrices, pour prouver que le souci mesuré de rester jeunes et belles doit légitimement occuper la pensée des femmes qui vivent à la campagne. Elles peuvent rester jeunes si elles le veulent, et pour ce, elles ont plus d'un avantage sur leurs soeurs de la ville. En reparlerons-nous?

Le coin du jardinier

Pommes de terre

Les pronostics accusent une augmentation dans l'ensemencement tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Mais alors, cela veut dire qu'il faut prendre ses précautions... M. Théo Lamontagne est de cet avis.

POUR faire suite à l'étude que nous avons publiée dans le dernier numéro du "Journal d'Agriculture", touchant la production, la consommation et la distribution des pommes de terre, nous voulons aujourd'hui mettre sous les yeux des cultivateurs de la province quelques chiffres qui peuvent les diriger dans l'organisation de la culture de cette denrée, au cours de la prochaine saison.

On se plaît à dire que la récolte de 1933 a été généralement vendue à un prix raisonnable. En sera-t-il ainsi de la récolte de 1934?

D'après un rapport publié le 9 courant par le Bureau Fédéral de la Statistique, à Ottawa, synthétisant les projets d'ensemencement des agriculteurs canadiens, on signale que les projets d'ensemencement de pommes de terre en 1934 sont comme suit, pour les provinces canadiennes:

	Augmentation en acres	
Ile du Prince-Edouard..	103%	1400
Nouvelle-Ecosse	102%	500
Nouveau-Brunswick ...	103%	1100
Québec	104%	4900
Ontario	102%	3500
Manitoba	101%	400
Saskatchewan	99%	-700
Alberta	101%	300
Colombie-Britannique..	108%	1000

soit au total une augmentation de 2% qui représente 12.400 acres.

D'autre part, le Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis nous apprend que les projets d'ensemencement de pommes de terre hâtives accusent une augmentation de 14% sur 1933 et que les projets d'ensemencement de toutes les pommes de terre accusent une augmentation de 7%.

Si la récolte est normale, on peut donc s'attendre à une abondante production, et les cultivateurs du Québec qui ne sont pas organisés pour produire sur une base commerciale, pas plus que pour lutter efficacement contre les insectes et les maladies, ni pour écouler leurs produits en coopération, devraient, il nous semble, méditer sérieusement ces chiffres avant d'augmenter leur étendue en culture de pommes de terre.

Opinion légale

La note suivante fournit de nouveau la preuve qu'il faut toujours mettre par écrit les conventions entre employeurs et employés.

On nous écrit de St-Vianney:—

Question.—J'ai demandé à un cousin de bien vouloir me trouver un homme qui travaillerait à bon marché pour moi. Deux jours après, mon cousin vint me voir accompagné de l'homme en question. Cet homme, âgé d'une vingtaine d'années, accepta mon offre moyennant \$4 par mois en plus du logement, de la nourriture et de l'entretien de ses vêtements. Il y a de cela deux mois et demi. Aujourd'hui, son père veut me faire verser une somme de \$25 par mois. A-t-il le droit d'exiger de moi ce montant?

Réponse.—Vous n'avez rien à craindre. Dans les circonstances, vous aviez parfaitement le droit de contracter avec ce jeune homme, et surtout si vous ne connaissiez pas son père. Si ce dernier met sa menace à exécution, allez voir immédiatement votre avocat.

Le haricot, légume bavard...

... mais excellent (1), peut être semé jusqu'au commencement de juillet. M. J.-H. Lavoie résume ici l'essentiel à connaître sur sa culture.

IL en existe un nombre considérable d'espèces et de variétés dont les plus connues et cultivées au pays sont: les haricots à écosser; les haricots sans parchemin ou mange-tout, nains et à rames, verts ou jaunes, etc.

Ne viennent bien que dans les terres légères, meubles, suffisamment riches en matière organique et bien pourvues de chaux. S'acclimatent fort mal des sols compacts, frais et imperméables ou acides. Redoutent l'humidité qui occasionne la rouille ou l'antrachnose. Sont très sensibles à la gelée.

On peut les semer jusqu'au commencement de juillet soit en poquets, à raison de 4 à 5 plants, à tous les 18 pouces, dans des rangs espacés de 24 à 30 pouces, soit à tous les 6 pouces, dans des rangs espacés de 24 pouces, pour les éclaircir ensuite à 6 pouces entre chaque plant. Si la gelée est à craindre peu de temps après leur levée, on peut les recouvrir de terre ou de paille qu'on enlèvera après coup.

On les sème en planches de 3 rangs espacés de 12 pouces, à 10 ou 12 pouces de distance dans le rang.

Les soins:—

Ils se résument à biner le sol au besoin et à le maintenir net de mauvaises herbes; à butter les plants avant leur floraison; à tuteurer les variétés à rames; à cueillir les cosses au moins une couple de fois par semaine, mais jamais en plein soleil et de préférence le soir, afin de prolonger ainsi leur récolte; à cueillir les cosses du bas de la tige, dans les variétés rameuses, parce qu'elles ont une tendance à mûrir vite et à garder toute la sève pour elles, au détriment de la formation des cosses du haut de la tige.

(1) Pour corriger l'indiscrétion des haricots, c'est-à-dire pour atténuer l'ampleur des salves intestinales qu'ils provoquent, on conseille de verser dessus un filet d'huile d'olive avant de servir. Mais, chose regrettable, l'huile d'olive, délice de la cuisine française, fait plutôt lever le cœur de nos gens.—N. de la R.

Comment stimuler la pousse des fraisiers au printemps

Certains engrais chimiques sont pour la fraiserie comme un coup de fouet pour le cheval. Voici comment une acre de fraisiers a payé "en nature" une application de 100 livres de nitrate de soude.

LES plants de fraisiers qui fournissent les premiers fruits de la saison répondent bien à un apport précoce d'engrais. Le fraisier peut souffrir d'un manque de nourriture même au milieu de la transplantation, si le sol ne se réchauffe pas. Lorsque les chaleurs arrivent, les bactéries du sol redoublent d'activité et fournissent plus tard une abondance de principes fertilisants. C'est dans l'intervalle qui s'écoule avant l'arrivée des chaleurs

que les plantes peuvent souffrir, si elles ne sont pas l'objet de soins spéciaux.

Pour voir si l'on pourrait stimuler la pousse en appliquant des engrais à action rapide, la station de Kentville, N. E., a fait l'essai de nitrate de soude sur la parcelle de fraisiers. La variété de fraisiers employée dans cet essai était la Sénateur Dunlap. On a choisi une étendue uniforme de la plantation qui a été divisée en trois parties égales, chacune traitée de façon différente. Ce travail a été continué pendant une période de cinq ans, et dans son rapport pour 1927, le régisseur, M. W. Saxby Blair, donne les résultats obtenus.

Ces résultats font voir que, pendant une période de cinq ans, l'application à la volée de 100 livres de nitrate de soude par acre sur la plantation, après que les plants ont commencé à pousser au printemps, augmente d'une façon sensible le rendement des fruits. Les applications plus fortes jusqu'à un point limité ont rendu des récoltes proportionnellement plus fortes. Les rendements moyens par acre couvrant cinq saisons ont été de 6.932 pintes lorsque la quantité du nitrate de soude était de 200 livres par acre.

Une application de 200 livres de nitrate de soude a donc donné un rendement de 500 pintes de plus à l'acre qu'une autre de 100 livres.

Commencez par une application de 100 livres et vous constaterez une amélioration considérable.

Le nitrate de soude est en vente aux différents entrepôts de la Coopérative Fédérée. Au détail, la tonne: \$46.50, soit \$2.32 le sac de 100 livres.

Et pour finir...

Après tant d'articles de lecture plutôt sérieuse, terminons par une petite histoire.

LES Ecosseis ont eu de tout temps la réputation d'être de braves gens hospitaliers, mais parcimonieux jusqu'à l'avarice. Voici à ce propos une vieille histoire qu'on raconte depuis un demi-siècle à Aberdeen:—

Trois frères tenaient dans cette ville un magasin de nouveautés assez prospère. Ils résolurent un jour de fonder une succursale aux Indes, et le plus jeune d'entre eux fut délégué pour organiser la nouvelle filiale à Calcutta.

Le voilà donc parti. Il accomplit là-bas sa mission, monte une maison de commerce à Calcutta, la fait réussir à force de travail et de persévérance... puis, au bout de vingt ans, il éprouve l'envie de revoir ses deux frères et sa patrie, et s'embarque pour l'Angleterre.

Ses frères, tout heureux, vont l'attendre à Liverpool, le reconnaissent tout de suite et lui font fête dès qu'il sort du paquebot; mais lui ne les reconnaît que très difficilement, car, jadis rasés, ils arborent maintenant des barbes gigantesques qui leur mangent les yeux et leur descendent jusqu'au nombril...

—Oh! ces barbes! se récrie le voyageur stupéfait... Quelle drôle d'idée!... Pourquoi vous êtes-vous laissé pousser de pareilles barbes?

—Comment, tu ne t'en souviens donc plus? lui répond gravement l'aîné des frères: c'est qu'en partant pour les Indes, tu avais emporté notre rasoir.



DANS le numéro du "Journal d'Agriculture" du 26 mai, sous la rubrique "Ça et Là", je faisais quelques réflexions au sujet de ce qui se passe à Ottawa au cours de l'enquête Stevens, et j'ai pensé qu'il serait convenable de mettre sous les yeux de mes lecteurs quelques extraits des journaux qui rapportent les réflexions que certains témoins ont faites à cette enquête au sujet de la Coopérative Fédérée de Québec.

Comme on pourra le constater, j'ai fait photographier les rapports des journaux que l'on voit ci-dessous, avec l'espoir qu'en lisant ce que l'on dit de la Coopérative Fédérée on en viendra, dans notre province et chez nos cultivateurs si difficiles à convaincre, à la conclusion que nous rendons réellement de grands services à la classe agricole. Il y a un proverbe qui dit que "vanté par soi-même ou par son curé ne vaut pas grand'chose", mais quand on se fait faire des louanges comme celles que nous citons plus bas, je crois que c'est de nature à nous donner confiance et à nous inspirer de bonnes résolutions pour l'avenir.

Nous avons tant besoin de porter chez nos gens la conviction que le salut de l'agriculture

est dans la coopération, que nous n'hésitons pas à se servir de preuves comme celles-là pour montrer ce que nous avons pu accomplir en groupant nos gens, dans une bien faible proportion encore de la population, mais en quantité suffisante cependant pour montrer quels appoints et quelle force ce serait d'avoir au moins cinquante pour cent de nos cultivateurs enrôlés sous la bannière coopérative.

Aux témoignages donnés plus bas, j'aurais dû ajouter celui d'un jardinier de Hamilton que rapporte la "Gazette" et dont malheureusement je n'ai retenu du témoignage que le point principal: à savoir que dans l'échelle des prix des engrais chimiques vendus dans l'Ontario, "il y a une différence moyenne de \$11 la tonne de plus que les prix payés par le cultivateur québécois." Ce serait donc, dans bien des cas, un pourcentage qui dépasserait 60% et qui nous justifierait d'indiquer à nos gens, dans nos conférences et nos feuilles de propagande, que nous vendons nos fertilisants à 40% plus bas qu'ils se vendent dans l'Ontario.

Si l'on tient compte des quantités d'engrais chimiques qui se sont vendues dans la province de Québec, année par année, de-

puis que la Coopérative Fédérée a réussi à en faire baisser les prix, on arrivera à un total tout à fait surprenant. Pour cette année seulement, si les cultivateurs de la province avaient payé le même prix que les cultivateurs d'Ontario, c'est tout près de \$300.000 qu'ils auraient dû déboursier en plus. Que l'on songe bien à cette économie réalisée par les efforts de la Coopérative Fédérée et on verra que son rôle sur le seul chapitre des fertilisants a sauvé au cultivateur de la province, directement et indirectement, une somme énorme d'argent.

Il est nécessaire de donner ces quelques détails, quand on persiste toujours, dans certains milieux, à voir dans l'organisation de la Coopérative ou de ses filiales qu'une société qui coûte plus cher qu'elle ne vaut. Je sais bien qu'il y a des gens tout à fait intéressés à n'être pas convaincus et qui continueront à notre endroit la campagne de dénigrement systématique qu'ils pratiquent avec un art consommé, mais pour ceux qui veulent aller de l'avant, se grouper et faire le progrès de la classe agricole, ces chiffres auront, je l'espère, quelque valeur.

L. P. D.

M. Smith attribue les bas prix des engrais chimiques dans Québec aux organisations de la Coopérative Fédérée.

"Il faut aussi tenir compte que les maraîchers, les cultivateurs du Québec sont groupés en coopératives qui procèdent par achats massifs. Ces organismes sont puissants et sont soutenus par le ministre de l'agriculture de la province, et, au besoin, elles le seraient par le gouvernement tout entier.

"En résumé: les uns nous font gagner de l'argent, les autres nous en font perdre. N'est-ce pas assez, dans une certaine mesure, pour motiver une différence de traitement?"

Ces paroles causèrent une grande impression. Lorsque M. Smith eut fini de parler, le président lui exprima les remerciements du comité. La séance fut levée à six heures.

Va-t-on croire maintenant ce que disent les propagandistes de la Fédérée?

Nos organisations coopératives à l'honneur

Par leur entremise les cultivateurs de Québec payent 40% de moins que le cultivateur d'Ontario. Déclaration de M. Earl Grose, de Toronto.

Le témoignage le plus accablant fut rendu par un vendeur d'engrais indépendant. M. Earl Grose, de Toronto, qui corrobora les accusations déjà portées par M. Robinson, représentant le Growers' Market Council.

Les prix exigés pour les engrais dépasseraient de 40 pour cent ceux que l'on exige dans la province de Québec.

L'enquête se continuera lundi, alors que l'on entendra les témoignages des marchands de fruits et légumes.

De \$9.00 à \$18.00 la tonne de moins qu'en Ontario.

Pour les raisons suivantes qu'il a énumérées, le maraîcher de l'Ontario ne peut résister à la concurrence du maraîcher du Québec. Il se ruine là où son concurrent prospère. Il paye l'engrais chimique de \$9 à \$18 de plus que lui, la tonne. La raison en est que les maraîchers du Québec se sont groupés, par paroisse, en coopératives, que celles-ci sont reliées à la société coopérative fédérée de Québec, l'agriculture de la province, achète l'engrais chimique pour toutes les coopératives à la fois, alors que le maraîcher de l'Ontario est isolé et n'achète que pour lui seul. D'autre part, à partir de Montréal, le transport de l'engrais ne se fait plus par eau, mais par chemin de fer, et de fait il coûte plus cher.

Nos cultivateurs vont-ils nous encourager à continuer l'oeuvre si utile que nous poursuivons dans leur intérêt?

COMMENTAIRES SUR LES MARCHÉS

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec — SEMAINE DU 19 MAI AU 26 MAI 1934

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 28 mai, 1934:—

Bétail	726
Veaux	816
Porcs	1412
Moutons	120

BÉTAIL VIVANT

Il y avait passablement d'activité sur ce marché aujourd'hui et les acheteurs montraient plus d'entrain. Les prix, bien que fermes, n'étaient pas plus hauts qu'ils ne l'étaient la semaine dernière. Les bons bouvillons se vendaient de \$ 5.50 à \$ 6.00, avec quelques ventes à \$ 6.25; les moyens allaient de \$ 4.50 à \$ 5.25 et les communs de \$ 3.50 à \$ 4.00. Les bonnes vaches ont été vendues de \$ 3.50 à \$ 4.00, avec quelques ventes à \$ 4.25; les moyennes rapportaient de \$ 3.00 à \$ 3.50; celles qui étaient destinées à la mise en conserve allaient de \$ 1.50 à \$ 2.25. Les boeufs et les taureaux se payaient de \$ 2.25 à \$ 3.00 pour les moins bons et jusqu'à \$ 4.00 pour quelques bons sujets. On croit que ce marché se maintiendra ferme au cours des quelques semaines à venir.

VEAUX VIVANTS

Les arrivages étaient légers et la demande assez bonne, en sorte que les prix pour les bons sujets se sont améliorés d'à peu près un quart de sou la livre. Les bons veaux de lait rapportaient de \$ 4.50 à \$ 5.00; quelques-uns ont pu être passés à \$ 5.50; les moyens se payaient de \$ 3.50 à \$ 4.25 et les communs de \$ 2.50 à \$ 3.25. Les expéditions devraient être plus faibles au cours des prochaines semaines, et les prix auraient ainsi chance de monter quelque peu, du moins dans le cas des bons sujets.

MOUTONS ET AGNEAUX VIVANTS

Les prix pour les moutons allaient de \$ 2.50 à \$ 4.00 selon le poids et la qualité. La demande a été plutôt forte au cours des quelques dernières semaines, et nous ne serions pas surpris s'il devait y avoir un certain relâchement dans la demande avec possibilité de prix plus faibles. Les agneaux du printemps ayant un peu de qualité ont été vendus de \$ 4.00 à \$ 6.00 la tête. Il y en a eu quelques-uns à se vendre à la livre, et le prix offert était de 10 sous la livre pour les bons sujets.

PORCS VIVANTS

Les porcs étaient vendus dès une heure après l'ouverture du marché ce matin. Bien que les acheteurs montraient beaucoup d'intérêt et d'anxiété, il fut impossible de les décider à payer plus que \$ 9.00 le cent livres pour les porcs à bacon. Les sujets de choix bénéficiaient d'une prime de \$ 1.00 par tête, mais les légers, les lourds et les sujets à boucherie devaient subir une coupe d'un demi sou la livre; les extra lourds devaient subir une coupe d'un sou la livre. Les conditions ici sont plutôt encourageantes et nous nous attendons à voir les prix se maintenir fermes pour le reste de la semaine, avec forte chance d'une hausse d'ici quelques jours. Les rapports qui nous viennent des autres marchés ne font qu'accentuer encore plus cette tendance à la hausse. La demande pour les

truies était également forte et les prix allaient de \$ 6.25 à \$ 7.00.

VOLAILLES VIVANTES

La demande pour les poules a été un peu plus tranquille; la diminution des arrivages comparée à la semaine précédente qui a occasionné une offre plus restreinte a été de nature à maintenir les prix.

Nous avons à annoncer une baisse de 1 c. la livre pour les poulets à griller (broilers). Une quantité considérable de sujets reçus au cours des derniers jours étaient de qualité commune et pas assez pesants pour lesquels il a fallu accepter une réduction de prix pour en trouver preneur.

La classification où les catégories sont établies d'après le fini ainsi que la pesanteur qui varie actuellement de 1 livre ½ à 3 livres et plus, pour chaque sujet. Nous répétons donc de nouveau, afin d'aider à maintenir les prix, qu'il est préférable de n'expédier que des sujets bien engraisés avec garantie de peser au moins 1 livre ½ et plus chacun, livré à Montréal; autrement, vous ne devrez pas être surpris de recevoir une remise qui ne sera certainement pas des plus avantageuses.

VEAUX ABATTUS

Demande limitée; marché tranquille avec baisse d'environ ½ cent la livre.

PORCS ABATTUS

Marché ferme; une hausse de ½ cent la livre a été enregistrée dans les prix.

BEURRE

Notre marché au beurre a été tranquille au début de la semaine, mais, au cours des derniers jours, avec une augmentation considérable dans la demande pour consommation immédiate et même quelques demandes pour fins d'entreposage, les prix se sont raffermis sensiblement.

À la dernière heure, lundi après-midi, le 28 mai 1934, les prix de gros variaient de 20 cents ¾ à 21 cents la livre.

FROMAGE

Ce marché a été stationnaire et l'on rapporte peu de changements dans les prix; cependant, le fromage coloré est plus recherché et, par conséquent, nous conseillons fortement la fabrication de cette qualité pour d'ici quelque temps.

OEUFS

Nous avons eu à enregistrer une amélioration sensible dans la demande et coïncidant avec une offre plus restreinte à cause d'arrivages moindres, ce marché s'est raffermi; les prix ont subi une avance de 2 sous la douzaine.

Ce qui se dit ici et là...

Ne voyons pas dans nos coopératives des organisations à miracles; elles n'en font pas — et n'ont pas besoin d'en faire pour s'imposer à tous par la valeur des services qu'elles sont susceptibles de rendre. Jugeons-les à leurs mérites réels; c'est suffisant pour qu'elles réus-

sissent à s'attirer nos sympathies, nos encouragements, notre appui et notre confiance.

* * *

Toute organisation coopérative réussit ou fait faillite selon qu'elle marche sur une base d'affaires ou non. Ce n'est pas son nom de "coopérative" qui la sauvera.

* * *

La vente coopérative aura toujours ses hausses et ses baisses. Il y aura toujours des gens pour la trouver bonne lorsque les prix sont bons et mauvaise lorsque les prix sont bas.

* * *

La classification est à la base même de la vente en coopération. Elle est absolument nécessaire si l'on veut assurer à ses produits une vente régulièrement avantageuse.

* * *

Un grand nombre de gens pensent que la vente en coopération est un remède à tous les maux de l'Agriculture et que nécessairement, par elle, les cultivateurs nageront dans l'abondance et les richesses. Elle n'est pas tout cela, mais elle n'en reste pas moins une excellente chose.

La vente coopérative est une question d'affaires. Dans le cas, cela consiste à vendre les produits agricoles économiquement. La vente coopérative a besoin d'expérience et de connaissances; elle a besoin de système tout autant que les banques, les compagnies d'assurance, les entreprises commerciales ou manufacturières.

* * *

Toute critique qui n'atteint pas ceux qu'elle vise fait généralement plus de tort que de bien.

Marché des pommes de terre

La température froide que nous avons depuis quelque temps a augmenté la demande pour les patates et les prix se sont maintenus fermes. Les marchés américains sont encore à la baisse à cause des expéditions plus considérables de patates nouvelles. Les rapports quotidiens pour les principaux marchés américains indiquent une moyenne de 661 chars de patates nouvelles contre 261 chars de la vieille récolte.

La cargaison de 11.000 sacs arrivée de l'Île du Prince-Edouard cette semaine a été écoulee rapidement, vu que les patates étaient de bonne qualité et bien classifiées.

Les arrivages des patates à Montréal cette semaine furent de 19 chars provenant de Québec, 68 du Nouveau-Brunswick et 27 de l'Île du Prince-Edouard, soit un total de 114 chars comparé à 75 chars la semaine précédente.

Les prix de fermeture étaient comme suit:—
No 1 Montagnes Vertes, Québec (en vrac) 75 cents par 90 livres.

No 2 Montagnes Vertes, Québec (en vrac) 72 cents ½ par 90 livres.

No 1 Montagnes Vertes, Nouveau-Brunswick, sacs 80 livres, 77 cents ½. Le marché est ferme.

LETTRE OUVERTE AUX CULTIVATEURS DE QUEBEC

La deuxième d'une série

Un marché plus étendu pour vos meilleurs produits M. le CULTIVATEUR I

Cher M. le Cultivateur,

Vous souvenez-vous du temps passé quand chaque cultivateur commerçait dans une certaine localité, vendant ses produits aux gens du voisinage, là où il les cultivait?

Ces temps sont déjà lointains et la situation nouvelle demande de nouveaux efforts de vous... tout comme de nous.

Des voies et moyens perfectionnés de transport des produits de la ferme présentent de nouvelles occasions, comme de nouvelles difficultés. Des débouchés plus vastes se sont ouverts pour vous, mais ils ont aussi créé une concurrence plus forte dans votre propre région.

Le consommateur n'est cependant pas forcé d'accepter les produits locaux s'ils ne lui conviennent pas. Le choix de nos jours étant plus grand, naturellement, il choisit les meilleurs.

La demande de comestibles de qualité supérieure va toujours en augmentant, le public tient de plus en plus à connaître la qualité des denrées qu'il achète.

Cela a eu pour résultat la création du système de classement des produits, et ce, pour se conformer aux exigences du gouvernement.

Le public comprend parfaitement ce que signifie la qualité "A", de même ce que veut dire la qualité "B", et aucun magasin de produits alimentaires ne peut ignorer les désirs de ses clients. Il doit leur donner ce qu'ils demandent. Il ne peut leur imposer des marchandises qui ne leur plaisent pas. Il ne peut modifier les standards.

M. le Cultivateur de Québec, NOUS VOULONS ACHETER DE VOUS, mais nous devons avoir les produits que nos clients achèteront de nous... de bons produits, parfaitement classés.

Que vous désiriez créer des débouchés nouveaux à l'étranger, ou simplement conserver le marché domestique, il est de votre propre intérêt de voir que vos produits soient conformes à la qualité que nos clients exigent.

Nous pouvons vous offrir un plus vaste marché, tout dépend de vous!

Sincèrement à vous,

STOP and SHOP STORES
LIMITED

DOMINION STORES

THRIFT STORES
LIMITED

Le coin du mécanicien agricole

Ce qu'il faut savoir avant de choisir une écrémeuse

Commençons d'abord par poser la question et pour cela faisons un tout petit peu de théorie.

Le lait est un mélange complexe d'eau, de caséine, de matière grasse (globules visibles au microscope), de lactose et de matières minérales diverses.

Ecrémer le lait consiste à séparer le plus possible de matière grasse des autres éléments. Ainsi séparée, la matière grasse constitue la crème; le lait, sans cette crème (petit-lait), est d'apparence très claire et légèrement bleuâtre.

Réunis dans la crème, sous un volume plus petit, les globules gras soumis ensuite à une agitation prolongée (barattage) s'accrochent les uns aux autres pour former une masse qui est le beurre.

L'écémage est donc la première phase de la fabrication du beurre. L'écémage peut se faire pour ainsi dire automatiquement par simple repos du lait; la matière grasse, qui est le plus léger de tous les éléments du lait, se rassemble d'elle-même à la partie supérieure du liquide en couche jaunâtre qu'on enlève.

Il faut pour cela un repos de 24 à 36 heures; on obtient ainsi 70% au plus de matière grasse, parce qu'une grande partie de globules gras, à cause de leur faible force ascensionnelle, restent disséminés dans le liquide.

Les écrémeuses mécaniques donnent un écémage beaucoup plus parfait permettant, d'après les appareils, d'enlever au lait plus de 99% de matière grasse d'après les appareils et la température à laquelle on opère.

Le prix d'une écrémeuse est payé en une année par le surplus de crème qu'elle permet de récupérer sur l'écémage naturel.

Le choix de l'écrémeuse dépend de la production laitière de la ferme et des soins que le personnel mettra à entretenir et à faire fonctionner la machine.

Choix, installation et soins d'entretien

Un technicien bien connu affirme que 50% des cultivateurs huilent insuffisamment leur écrémeuse et que de 10 à 20% ne le font pas du tout.

Il est bon de ne choisir une écrémeuse que parmi les appareils de maisons connues; ils sont suffisamment nombreux. On aura, dans

ces conditions, une machine bien étudiée et, éventuellement, on se procurera plus aisément des pièces de rechange.

Une écrémeuse doit être facile à démonter, à nettoyer et à remonter. Il faut également qu'on puisse aisément faire varier l'épaisseur de la crème suivant les saisons.

Le débit du lait doit être en rapport avec la quantité à écémage. Un minimum d'efforts est réclamé par un débit volumineux.

De cette façon, le lait qui entre dans le bol n'a pas le temps de se refroidir.

Une bonne écrémeuse donne une séparation presque parfaite de la crème et du petit-lait. Il ne doit pas rester plus de 1% à 2% de crème dans le lait après l'opération.

Les conditions d'installation peuvent également influencer sur la bonne marche de l'appareil.

La mise en place demande des soins minutieux et ne peut être faite que par des personnes qui ont de ce travail une très grande habitude. La solidité de l'installation et l'équilibre du bol en dépendent ainsi que la perfection de l'écémage et la durée de la machine qui doit résister aux vibrations pendant la marche.

Il faut également vérifier si le graissage se fait d'une façon parfaite, car les engrenages des écrémeuses sont souvent fort délicats et tournent toujours à grande vitesse. Cela permet également de diminuer les efforts de la main-d'oeuvre.

Ne permettez l'entrée du lait dans le bol que quand celui-ci est animé de la vitesse normale à laquelle l'écrémeuse doit fonctionner, ce qui est ordinairement inscrit sur la machine. Pour obtenir la totalité de la crème, il faut avoir soin, quand celle-ci cesse de s'écouler, de verser un peu de lait écémé ou même de l'eau tiède pour obtenir un écémage complet.

Comprenez bien le fonctionnement de votre écrémeuse

Robinet, bol et mécanisme de mouvement par manivelle, voilà en bref l'essentiel d'une écrémeuse.

L'ECREMAGE mécanique est basé sur le fait que si l'on soumet une masse quelconque de lait à l'action d'un rapide mouvement de rotation, les éléments qui le constituent se séparent en couches suivant leur ordre de densité, les plus

(Suite à la page 9)